



**ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC  
PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
LE DIMANCHE 21 JUILLET 2001  
PLAGE DU LAC BATAILLE**

Le président, Laurent Roy, déclare la réunion ouverte à 10 h 20.

---

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par : *Philippe Richard***

**Appuyé par : *Serge Tremblay***

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 JUILLET 2000**

**Proposé par : *André Fortier***

**Appuyé par : *Serge Tremblay***

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Serge Tremblay demande pourquoi une étude du débit d'eau d'un lac à l'autre, via le ponceau, n'a pas été faite par le ministère tel que convenu à la réunion de l'année dernière. David Kerluke explique que la Garde côtière canadienne a faite une inspection du ponceau au mois d'août 2000 et que l'automne passé la Garde côtière a envoyé une lettre à la municipalité à propos du ponceau; elle a aussi demandé que la municipalité soumette une application au Département des voies navigables pour la construction du ponceau, même si la construction a eu lieu plus que 20 ans passé. De plus, une réunion (pour discuter la demande) entre la municipalité et la Garde côtière était prévue au printemps mais la réunion a été rapportée au mois de septembre.

**3.0 RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE ET DU TRÉSORIER**

**3.1 Rapport du président**

Une ébauche de nos tâches en tant que membre de l'exécutif est distribuée durant la réunion et Laurent Roy nous explique qu'une force tactique a été mise sur pieds afin d'établir les rôles et responsabilités, tels qu'indiqués dans l'ébauche (voir l'Annexe A).

Laurent Roy indique que le bulletin d'information de juin 2001 contient l'énoncé de mission pour l'exécutif.

Les membres de l'exécutif expliquent les démarches et le travail reliés à leurs tâches.

Irma Bigras fait le point sur ce que comprend la préparation du bulletin d'information, ce qui représente un projet de deux mois. De plus, il faut en expédier 350 copies aux membres de l'association. À ce moment, Irma remercie Odette et Larry Surch pour la traduction en français du Bulletin d'information.

Laurent Roy remercie Dawn Lucas qui a oeuvré à titre de secrétaire suppléante en remplacement de David Mainwood.

Simon Veilleux explique qu'il a fait l'analyse des règlements de la chasse et a trouvé qu'ils sont loin d'être clairs. Ces règlements indiquent qu'on ne doit pas décharger une arme à feu à moins de 500 pieds d'un chalet. Des dépliants étaient disponibles pour les gens présents.

Laurent Roy nous dit que l'automne dernier deux huards morts ont été trouvés au lac Rhéaume. Les résultats d'une autopsie effectuée sur un des huards indique qu'il a été abattu par un projectile de calibre 22. C'est zéro tolérance pour ce genre de méfait et la police doit être avertie immédiatement afin qu'elle procède. Malheureusement les policiers n'étaient pas disponibles pour assister à la réunion et nous informer davantage.

Simon Veilleux fait le compte-rendu des règlements concernant l'opération des bateaux. Il réitère que toutes personnes nées après le 1er avril 1983 doivent posséder une carte de compétence afin d'opérer un plaisancier. Dès le 15 sept 2009 tous les opérateurs de plaisanciers devront posséder cette carte de compétence nous affirme Serge Tremblay.

Simon Veilleux nous explique, sous le volet sécurité dans le domaine, les règlements de base concernant les feux à ciel ouvert. Un feu à ciel ouvert ne doit pas dépasser les limites de 18 pouces par 18 pouces à la base et la flamme ne doit pas dépasser une hauteur de 24 pouces. En ce qui concerne un foyer externe avec grille, il peut mesurer 24 pouces X 24 pouces et être 3 pieds en hauteur. Il faut s'assurer qu'un boyau ou un sceau d'eau soit à portée de la main.

Il remercie les comités des chemins et de la plage pour leur travail ardu.

Laurent Roy nous indique que tous les gens du domaine peuvent utiliser la plage. Les membres de PSLI peuvent faire ouvrir la barrière sans frais, tandis que ceux qui ne sont pas membres doivent payer 10 \$. Afin d'avoir accès à la plage (via la barrière) on doit faire la demande 24 heures à l'avance. Jacques Levasseur demande qu'une liste des personnes, ayant une clef, soit affichée sur la barrière au lac Bataille. Il fait remarquer que ce n'est pas tellement plaisant de se faire déranger à 8 h du matin, sans avis, à la recherche d'un responsable ayant une clef pour la barrière.

Une personne demande s'il y avait des mesures concernant les moules zébrées. Dans la discussion sur ce sujet tous espéraient que les bateaux lancés sur nos lacs soient minutieusement nettoyés au préalable.

Laurent Roy nous apprend que Dawn Lucas est à préparer un nouveau formulaire d'adhésion.

Gil Boyce lève le voile sur toute la recherche, démarches et négociations nécessaires dans le but d'acheter la plage du lac Bataille ainsi que les chemins privés du vieux domaine. Laurent et Gil échangent des remerciements mutuels pour toute l'assistance et appuie entre eux aussi bien que des remerciements à Guy Audet pour sa coopération et son aide.

Simon Veilleux est le responsables des nouvelles boîtes postales.

Paul Strigner, au nom des propriétaires du lac Barnes, s'informe sur l'accessibilité à la documentation concernant l'achat de la plage du lac Bataille. Le lac Barnes se trouve dans une situation similaire. Laurent recommande à Paul de s'adresser à Gil Boyce dans ce dossier.

David Mainwood a accepté de remiser à son domicile les archives de l'Association PSLL.

France Joncas nous fait part de ses activités pour PSLL cette année. Au premier plan il y a eu l'ensemencement de 1,950 truites arc-en-ciel (12 à 14 pouces) dans les lacs Rhéaume et Bataille le 11 novembre, 2000. En plus France nous explique son rôle à titre de représentante à CREDDO (un conseil régional axé sur le développement viable et l'environnement); elle est aussi notre lien à la municipalité. On note que France est notre administratrice du site web PSLL; elle a aussi créé le site web. Elle nous donne un bref aperçu du contenu de notre site web. Laurent Roy et Simon Veilleux remercient France pour ses années à la cause de PSLL en qualité de présidente, trésorière et représentante de lac et pour toutes les tâches qu'elle a accomplies si ardemment.

Jim Dale explique les modalités requises afin d'alterner les journaux, Ottawa Citizen et National Post, entre votre résidence permanente et votre chalet.

Pour ce qui est des tests d'eau Jim nous informe que selon les renseignements reçus, aucun lac au Québec ou en Ontario ne peut fournir de l'eau potable si elle n'a pas été traitée. Des tests, sans frais, sont faites au 2380 boul. St. Laurent à Ottawa, tel. 736-6800 pour les résidents de l'Ontario. Au Québec on peut se procurer les bouteilles stériles pour échantillonner l'eau au 184 Freeman, tel. 778-0020. Des renseignements additionnels seront inclus dans le bulletin d'information de cette année. Jim nous mentionne qu'une façon facile de vérifier la qualité de l'eau est de se procurer un ensemble complet « auto-test » d'eau disponible chez Home Hardware pour la somme de 9,99 \$. Des dépliants traitant de la qualité de l'eau étaient disponibles sur place. Un autre numéro pertinent est « Instant Drinking » au 1-800-563-5947. Si vous faites analyser votre eau, il aimerait connaître les résultats afin de les publier l'an prochain. On rappelle que le bois traité est un produit chimique toxique.

Les prochaines tâches discutées sont : la charte provinciale de l'Association et le rapport de FAPEL.

David Kerluke élabore sur l'égouttement des routes. David et Ron Malis ont visité un nombre de sites douteux et font rapport de chaque site. David nous informe des règlements visant la végétation riveraine en ce qui concerne le nombre de mètres requis ainsi que les normes d'un accès au lac. La distance réglementaire des champs d'épuration du lac a aussi été mentionnée.

Les produits chimiques toxiques ont aussi été discutés.

Laurent Roy nous informe que le sujet le plus controversé, de la municipalité, est celui de l'eau des lacs. On touche le sujet des moules zébrées. On nous informe qu'une embarcation qui est sortie de l'eau depuis 48 heures ne représente aucun danger à condition que la prise d'eau du moteur soit complètement vidée. Au lac Simon les bateaux sont lavés avec un nettoyeur pour contrer ce problème.

Gil Boyce nous fait une mise à jour concernant les ordures et le recyclage. Gil nous informe qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001, la cueillette des ordures se fera le mardi. Suite à notre demande d'une cueillette le lundi, Matrec nous informe que c'est impossible de modifier l'horaire pour notre secteur. Gil nous informe qu'une décharge de responsabilité doit être signée par les propriétaires afin de permettre aux camions de vidanges d'emprunter les chemins privés. Il souligne que les pneus ne seront pas ramassés et on acceptera de petites quantités de matériaux de construction ne dépassant pas 4 pieds de longueur et qu'ils soient attachés. La vitre sera recueillie à condition qu'elle soit en petits morceaux et bien identifiée. Pour des projets majeurs de rénovation ou autre, vous devez avoir votre propre conteneur.

Il est important de penser à recycler. Beaucoup de conteneurs verts de recyclage sont disponibles et faciles d'accès à Perkins.

Gil présente les procédures pour les plaintes. L'information pour joindre l'exécutif est incluse dans le bulletin d'information. Il remercie Odette Surch pour son aide dans l'élaboration des procédures et la compilation des informations.

### **3.1 Rapport du trésorier**

David Hodgkin nous informe que l'association compte 207 membres. L'état des revenus et des dépenses pour l'an 2000 ainsi que les prévisions budgétaires pour 2001 sont distribués.

Suite à la présentation des rapports de revenus et dépenses et des prévisions budgétaires on suggère la possibilité d'un bulletin d'information électronique. David Hodgkin nous donne un aperçu de l'énorme tâche que représente la création de tous les fichiers.

On suggère aussi d'augmenter la cotisation pour devenir membre de PSSL. Les membres nous mentionnent que la cotisation était à 50 \$ il y a 6 ou 7 ans et qu'elle aurait été baissée à 25 \$ afin de recruter de nouveaux membres. Par la suite elle a été augmentée à 35 \$, son taux actuel. Suite à une discussion on s'accorde à conserver la cotisation à 35 \$.

On se pose la question à savoir ce que l'on fait afin de recruter de nouveaux membres. On s'entend pour faire un effort de mentionner aux nouveaux voisins les avantages d'adhérer à l'association.

**Proposé par : Jacques Levasseur**

**Appuyé par : Roly Bertrand**

**QUE les Revenus et dépenses de PSLL pour 2000 et que l'État des revenus et dépenses prévus pour 2001 soient approuvés tels que présentés.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.0 VOLONTAIRES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CLÔTURE**

On discute de la nécessité d'avoir un permis pour construire une nouvelle clôture. Odette Surch propose la construction d'une clôture de broche à maillons plutôt qu'en bois afin de réduire l'entretien. On fait la proposition et tous sont d'accord.

Gil Boyce inscrit les noms des volontaires à reconstruire la clôture de la plage qui sont : David Kealy, Wayne Askin, Lawrence Surch, Reg Charette et lui même. Deux autres personnes se portent volontaire et Gil fera une mise à jour finale de la liste. M. Levasseur accepte de gérer le groupe de bénévoles.

#### **5.0 SYSTÈME SEPTIQUE**

Notre demande d'une subvention pour faire une étude à été refusée. On exerce une tolérance zéro en ce qui concerne le déversement des eaux grises.

#### **6.0 ASSURANCE POUR LA PLAGE ET LES ROUTES DU VIEUX DOMAINE**

Puisque nous sommes les propriétaires légaux de la plage du lac Bataille nous sommes en même temps propriétaire de tous les chemins privés du domaine. L'association doit maintenir une assurance responsabilité sur cette plage et ces routes. L'assurance coûte moins de 1 100,00 \$ par année. Les propriétaires demeurent toujours responsables de l'entretien et l'amélioration de leurs propres chemins privés.

On discute de la politique de subventions routières. On explique que si vous avez formé un comité de route et que 50% des gens sur votre route sont membres de l'association, le comité doit présenter les dépenses à l'Association et une subvention égale à 25% des coûts encourus sera éligible, **ou** un pro-rata du montant budgété par l'Association.

#### **7.0 LAC BATAILLE -- ACCÈS À LA BARRIÈRE DE LA PLAGE**

Les gens présents discutent de possibilités concernant la barrière d'accès du Lac Bataille.

La première proposition est proposée par Linda Elford, qu'il y a un coût de 10,00 \$ pour ouvrir la barrière aux non-membres de PSLL. En guise d'encouragement ce montant sera déduit de leur

cotisation de 35,00 \$ lorsqu'il devient membre de PSLL.

La deuxième proposition est proposée par Simon Veilleux et appuyée par Roly Bertrand qu'on exige 35,00 \$ pour accéder à la barrière.

La troisième proposition est proposé par Odette Surch et appuyé par France Joncas qu'on exige 10,00 \$ la première année et 20,00 \$ les années subséquentes aux non-membres pour accéder à la barrière.

On souligne que des frais trop élevés pourraient amener les gens à endommager la barrière ou la clôture. Le tarif est accepter à la majorité à 10,00 \$.

Laurent Roy soulève la question de la situation de ceux qui louent des chalets. Ils aimeraient bien avoir accès au débarcadère. On s'inquiète de la présence possible de «seadoo» ou autres embarcations indésirables.

**Proposé par : *Michel Rochon***

**Appuyé par : *André Fortier***

**QUE les membres de l'Association peuvent autoriser l'ouverture de la barrière à quelqu'un mais ce membre est responsable des actions et des méfaits de cette personne.**

**On procède à la mise aux voix.**

**42 pour, 27 contre, 3 abstentions**

**ADOPTÉE**

**Proposé par : *Odette Surch***

**Appuyé par : *Simon Veilleux***

**Qu'aucun «seadoo» ne soit admis à la barrière du lac Bataille.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8.0 ELECTION AU COMITÉ EXÉCUTIF**

Les candidats suivants sont nommés :

- *Gail Bradshaw*, présidente
- *Tim Naumetz*, secrétaire
- *Ron Malis*, représentante -- lac Rhéaume
- *Raymond Guénette*, représentant -- lac Louise

**Proposée par : *Laurent Roy***

**Appuyer par : *Walter Rosenquist***

**QUE les candidats nommés sont dûment élus au comité exécutif.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9.0 VARIA**

Paul Strigner propose l'établissement d'un comité au lac Barnes. Laurent Roy souligne que c'est la responsabilité des gens du lac Barnes de former ce comité.

N'ayant aucun autre item à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 h.

Respectueusement,

Jane Askin

**Annexe A**

**ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC  
TÂCHES DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF (CE)  
2000-2001**

<b>TÂCHE(S)</b>	<b>PERSONNE(S) RESPONSABLE</b>	<b>DATE</b>
Bulletin; tableau d'affichage à la plage	Irma Bigras	Conclu; en cours
Secrétaire	À confirmer	En cours
Sécurité pour le domaine; surveillance de voisinage; plan d'urgence (vers glas); liaison avec MRC des collines; sécurité nautique; informations sur les nouveaux règlements de conducteur de bateau et de chasse	Simon Veilleux	Conclu ou en cours
Contrôle de la barrière à la plage	David Hodgkin, Jim Dale	En cours
Nouveaux propriétaires: formulaire d'inscription, règlement de bateau, numéros de téléphone utiles, réunion, bienvenue	Dawn Lucas	En cours
La plage	Gil Boyce, Laurent Roy	En cours
Remise en place des boîtes postales	Simon Veilleux	Conclu
Archives, continuité	David Mainwood	En cours
Ensemencement des lacs	France Joncas	11 nov. 2001
Nettoyage quotidien des journaux	Jim Dale	En cours
La Charte provinciale pour l'Association	Laurent Roy, David Hodgkin	11 oct. 2000; en cours
Environnement; ponceau entre les lacs Rhéaume et Bataille; sondages des membres sur le ponceau; amélioration des rives selon la recommandation de FAPEL	David Kerluke	En cours
Échantillons des eaux	Jim Dale	En cours



Liaison avec CREDDO (Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais)	France Joncas	En cours
Règlements municipale	Laurent Roy	Conclu
Numéros de téléphones utiles	Jane Askin	Conclu; en cours
Liaison avec la municipalité réunions, etc.; l'Association des associations des lacs	Laurent Roy	En cours
Ordures et recyclage	Gil Boyce	Conclu; en cours
Assemblée générale annuelle	Laurent Roy et les représentants du CE	22 juil. 2001
Budget	David Hodgkin	Conclu; en cours
Procédure pour les plaintes	Gil Boyce	Conclu
Augmentation des adhésions	À confirmer	En cours
Création et entretien du site web	France Joncas	Conclu; en cours